

**15 janvier**

**Bienheureux Jacques de Villa**  
Membre séculier de notre Ordre

*Mémoire facultative*

*Jacques naît à Città della Pieve vers 1270. Versé dans le droit, il se fait le défenseur des pauvres et des opprimés. À ses frais, il restaure l'église et l'hôpital situés près de la Porte de Vecciani. Il y accueille des malades et des pauvres qu'il sert avec grande charité. Défendant leurs droits, il est pris en haine par un riche puissant qui le fait tuer dans un guet-apens en 1304. Pie VII approuva son culte en 1806.*

Psaumes du commun des saints et bienheureux de l'Ordre (page).

### **OFFICE DES LECTURES**

Deuxième lecture: une des lectures suivantes au choix.

**LA JUSTICE DANS LE MONDE**  
**DOCUMENT DU SYNODE DES ÉVÊQUES DE 1971**  
(AAS 63 [1971], pp. 930-932)

#### **L'amour implique une exigence absolue de justice**

Dans l'Ancien Testament, Dieu se présente à nous comme le libérateur des opprimés et le défenseur des pauvres. Des hommes, il exige la foi en lui et la justice envers le prochain. Seul celui qui observe les devoirs de la justice envers les hommes connaît véritablement Dieu, le libérateur des opprimés.

Dans son action et son message, le Christ a uni de façon indivisible la relation de l'homme à Dieu et sa relation aux autres. Le Christ a vécu son existence en ce monde dans le don radical de lui-même à Dieu pour les hommes. Dans son message, il a proclamé la paternité de Dieu pour tous les hommes, et l'intervention de la justice de Dieu en faveur des indigents et des opprimés (cf. Lc 6, 21-23). Il s'est fait solidaire de ses frères les plus petits, au point de dire: *dans la mesure où vous l'avez fait à l'un des plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait* (Mt 25, 40).

L'Église naissante a vécu et compris l'événement de la mort et de la résurrection du Christ comme l'appel de Dieu à la conversion à la foi au Christ et à l'amour fraternel, réalisé dans l'aide réciproque jusqu'à la communauté des biens.

La foi au Christ, Fils de Dieu et Rédempteur, et l'amour du prochain, sont un thème fondamental des textes du Nouveau Testament. Saint Paul synthétise l'existence chrétienne tout entière dans la foi qui se réalise dans l'amour et le service du prochain, qui implique l'accomplissement des devoirs de justice.

Le chrétien vit selon la loi de la liberté intérieure, dans l'appel permanent à la conversion radicale de son auto-suffisance à la confiance en Dieu, et de son égoïsme à l'amour désintéressé du prochain. Là est sa véritable libération et son engagement pour la libération des autres hommes.

Le message chrétien intègre dans l'attitude de l'homme envers Dieu son attitude envers les autres hommes: sa réponse à l'amour de Dieu, qui nous sauve par le Christ, ne devient effective que par l'amour et le service des autres. L'amour est avant tout exigence absolue de justice, c'est-à-dire reconnaissance de la dignité et des droits du prochain. Et pour sa part, la justice n'atteint sa plénitude intérieure que dans l'amour. Parce que tout homme est l'image visible du Dieu invisible et le frère du Christ, le chrétien trouve en chaque homme Dieu lui-même avec son exigence absolue de justice et d'amour.

La situation actuelle du monde, considérée à la lumière de la foi, nous appelle à retourner au noyau même du christianisme, et nous permet d'acquérir une conscience nouvelle de son vrai sens et de ses exigences pressantes. La mission de prêcher l'évangile exige, aujourd'hui, l'engagement radical pour la libération de l'homme dès maintenant, dans la réalité même de son existence en ce monde. Si le message chrétien d'amour et de justice ne se réalise pas, en effet, dans l'action pour la justice dans le monde, il paraîtra difficilement crédible à l'homme d'aujourd'hui.

R. Voici le commandement  
que nous avons reçu du Christ Jésus:  
celui qui aime Dieu, qu'il aime aussi son frère.

Venez en aide aux orphelins et aux veuves  
dans leur malheur.

Ne rendez pas le mal pour le mal;  
au contraire, bénissez.

Ou

### **Défenseur des pauvres et des opprimés**

Fils d'Antoine de Villa et de Mostiola, Jacques naît vers 1270 à Città della Pieve, en Ombrie. Dès l'enfance, il se montre plein de foi et de piété. Il se rend souvent à l'église des frères Servites, proche de la maison de ses parents. Il aime assister aux offices liturgiques. Comme le font supposer plusieurs indices, il étudie à Sienne les lettres et le droit et, en peu de temps, maîtrise ces deux disciplines.

Dès cette époque, il prend soin des pauvres et des malades et il devient le défenseur des orphelins, des veuves et des faibles. Il ne ménage ni sa peine, ni son argent. Plus tard, pour s'attacher plus étroitement au Seigneur et à son commandement, il décide de donner tous ses biens aux pauvres et de se consacrer entièrement au service des malades. L'auteur de sa très ancienne « vie » ou *Legenda* rapporte ce témoignage de la grande charité de Jacques. Il n'hésite pas à dire de cet homme de Dieu ce que nous lisons dans nombre de vies de saints: *Ayant entendu à la messe les paroles du Seigneur: "Si quelqu'un vient à moi sans me préférer à son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même à sa propre vie... et ne renonce pas à tous ses biens, il ne peut pas être mon disciple"* (Lc 14, 26. 33), *Jacques, frappé comme si c'était la voix de Dieu, quitte tout et s'engage au service de Dieu et du prochain.* Bien que ce récit soit à considérer comme un lieu commun de l'hagiographie et soit donc dépourvu de toute valeur historique, il est pourtant l'indice de la réputation de sainteté qui, dès cette époque, entourait le bienheureux Jacques.

À ses frais, il restaure l'hôpital et l'église de la Porte de Vecciani qui s'écroulaient. Dans l'hôpital, il accueille les plus abandonnés qu'il servait avec une charité extraordinaire. Il les nourrissait, soignait leurs plaies et leur rendait les plus humbles services. L'évêque de Chiusi, puissant seigneur du lieu, décide d'usurper les biens de l'hôpital. Jacques défend avec succès les droits des pauvres auprès des juges de la Curie romaine. Alors, l'usurpateur invite Jacques à venir chez lui à Chiusi, sous prétexte de régler le différend. Mais sur le chemin de retour, il le fait assassiner. Ainsi, Jacques, le défenseur des pauvres et des opprimés, meurt en 1304. Il confirme de son sang le témoignage rendu à la justice et à la charité.

Quelques lettres et documents et d'anciennes représentations du bienheureux Jacques semblent attester que cet homme de Dieu était membre, non seulement de la Société de l'Habit des Servites, mais aussi du Tiers-Ordre des Frères Mineurs, et des Oblats de l'hôpital Sainte-Marie de la Scala à Sienne, chose qui se produisait fréquemment à cette époque.

La Sacrée Congrégation des Rites approuva en 1806 le culte du bienheureux Jacques. En 1846 le Souverain Pontife Pie IX accorda à tout l'Ordre Servite la faculté de célébrer la messe et l'office du bienheureux.

R. Bienheureux! Bienheureux!

Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice:  
le Royaume des cieux est à eux.

Heureux ceux qui sont insultés  
à cause du nom du Christ:  
l'Esprit de Dieu repose sur eux.

Seigneur, entraîné par ton amour, notre frère, le bienheureux Jacques, n'a pas redouté d'affronter la mort pour défendre le droit des petits qui sont les tiens; accorde-nous d'être forts devant les difficultés et, sans rechercher la puissance, de travailler pour la justice et la charité. Par Jésus.

ANTIENNE À LA VIERGE